

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1082
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2165 et débiter les travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2024 - Groupe 5 - Autoriser le mandat DOS-482 - Lot 2 de surveillance des travaux par des services professionnels d'ingénieurs-conseils - Autoriser le mandat DOS-332 - Lot 2 de laboratoire	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-2165 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 05-Marigot 06-Concorde-Bois-de-Boulogne 11-Laval-des-Rapides 12-Souvenir-Labelle		
<b>Actions :</b> ADJUDICATION  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui  <u><b>Contrat</b></u> <b>No contrat :</b> DOS-2165 <b>Estimation :</b> 3 266 206,93 \$ <b>Montant :</b> 3 882 270,57 \$ <b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique <b>Type de contrat :</b> Exécution de travaux <b>Durée du contrat :</b> 100 jours <b>Récurrence :</b> Oui <b>Reconduction :</b> 0 <b>Nombre d'addendas :</b> 4 <b>Résultat :</b> Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc. 3 882 270,57 \$ (incluant TPS et TVQ)  <u><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b></u> Service de l'ingénierie  <u><b>Projet(s)</b></u> D-49407  <u><b>Financement</b></u> <u><b>No Règlement</b></u> L-13082-F  <u><b>Titre</b></u> Décrétant un emprunt maximal de 28 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1082												
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-12-06</td> <td>CM-20221206-1044</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-482</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis          APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-482, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et les conditions des documents d'appel d'offres:</p> <p>WSP Canada inc. lot 1 3 449 250 \$;</p> <p>Shellex Groupe conseil inc. lot 2 2 874 375 \$;</p> <p>CIMA+ s.e.n.c. lot 3 2 299 500 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-5070)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-09-13</td> <td>CM-20220913-839</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou          APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-332, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Groupe ABS inc. lot 1 4 311 562,50 \$;</p> <p>Stantec Experts-Conseils ltée lot 2 3 736 687,50 \$;</p> <p>Les Services EXP inc. lot 3 3 161 812,50 \$;</p> <p>FNX-Innov inc. lot 4 2 586 937,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-3953)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-12-06	CM-20221206-1044	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-482	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-09-13	CM-20220913-839	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-12-06	CM-20221206-1044	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-482												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-09-13	CM-20220913-839	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332												

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1082												
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le présent contrat à pour objet les travaux de resurfaçage de la chaussée (planage et pavage) sur les rues en très mauvais état, mais dont les infrastructures souterraines (égout et aqueduc) n'ont pas atteint leur durée de vie utile. Le pavage est dans un état de dégradation trop avancé pour se limiter à des travaux de réparations ponctuelles.</p> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC).</p> <p><b>ANALYSE DES SOUMISSIONS</b> =====</p> <p>Après 29 jours de publication, 7 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres, 6 ont déposé une offre et l'autre n'a pas retourné le formulaire de non-participation.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) :</p> <table data-bbox="110 680 1218 868"> <tr> <td>Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc.</td> <td>3 882 270,57 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Eurovia Québec Construction inc.</td> <td>4 209 970,36 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Viatek inc.</td> <td>4 288 347,33 \$</td> </tr> <tr> <td>Uniroc Construction inc.</td> <td>4 293 858,42 \$</td> </tr> <tr> <td>Pavages Multipro inc.</td> <td>4 354 000,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Les Entrepreneurs Bucaro inc.</td> <td>5 224 323,16 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 3 266 206,93 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 616 063,64 \$ 19% défavorable.</p> <p>L'écart s'explique par le fait que l'estimé a été sous-évalué notamment en lien avec la planage du pavage, au maintien de la circulation et à la signalisation temporaire. Malgré cet écart, la Ville à obtenue une proposition compétitive par rapport au marché actuel.</p> <p>Un montant d'environ 669,00 \$, soit 300 tonnes métriques x 2,23 \$ (taux en vigueur, lequel est susceptible d'être modifié), est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec.</p> <p>Un montant d'environ 3 201,00 \$ (susceptible d'être modifié), est prévu pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p>			Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc.	3 882 270,57 \$ (recommandé)	Eurovia Québec Construction inc.	4 209 970,36 \$	Construction Viatek inc.	4 288 347,33 \$	Uniroc Construction inc.	4 293 858,42 \$	Pavages Multipro inc.	4 354 000,00 \$	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	5 224 323,16 \$
Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc.	3 882 270,57 \$ (recommandé)													
Eurovia Québec Construction inc.	4 209 970,36 \$													
Construction Viatek inc.	4 288 347,33 \$													
Uniroc Construction inc.	4 293 858,42 \$													
Pavages Multipro inc.	4 354 000,00 \$													
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	5 224 323,16 \$													
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 3 812 999 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Reconstruction et/ou réhabilitation de chaussée » pour lequel un montant de 9 918 000 \$ est prévu en 2024 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-13082-F</p>														
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>Le début des travaux est prévu le plus tôt possible suite à l'adjudication du contrat.</p>														
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>														
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>														

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1082
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2165, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2024 - Groupe 5, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres :</p> <p>Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc. 3 882 270,57 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1789524)</p> <p>d'autoriser le début des travaux par Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc. pour le contrat DOS-2165 et débiter les travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2024 - Groupe 5, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482 - Lot 2;                  HONORAIRES: 237 277,93 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332 - Lot 2,                  HONORAIRES: 51 943,87 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2165 par le conseil municipal.</p> <p>(CT:1789524)</p> <p>d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p> <p>Ministre des finances : 3 870,00 \$ (montant estimé)</p> <p>(CT:1789524)</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-13082-F, un montant de 4 232 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.</p> <p>(CT:1789524)</p>		
<p><b>CERTIFICATION</b></p>		
<p>Numérotation des finances : 1789524    Coût estimé affectant l'année en cours :    <b>3 812 998,56 \$</b>    CM requis :Oui</p>		
<p><b>Annotation(s)</b></p>		
<p>La recommandation sur les honoraires de Shellex Groupe Conseil au montant de 237 277.93 \$ nécessite l'approbation du conseil municipal. (Non nécessaire pour la recommandation sur le financement de 4 232 500 \$).</p>		
<p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p>		
<p style="text-align: center;">                 ZIZZI, ANGELA (53268)                  _____                  Trésorier adjoint             </p>		<p style="text-align: center;">                 2024-03-22                  _____                  AN - MS - JR             </p>